



N° 8 / 2009

Les mille sources de la Colère

OCTOBRE 2009

Réformes, ergonomie et SIP

La principale mission des deux ergonomes qui travaillent pour notre ministère est de permettre la meilleure installation possible des agents dans leur environnement professionnel. Il faut tout d'abord savoir qu'ils agissent dans un cadre contraint : en effet, ils ne peuvent pas inventer des surfaces inexistantes ou dépasser le budget de travaux qui leur est alloué. Ainsi, si l'ordre de mission est l'installation d'un SIP sur un site, voici la façon de travailler : dans un premier temps, l'ergonome visite les services visés par la restructuration, au cas présent les SAID et les trésoreries qui vont fusionner pour la mise en place du SIP. Son but est d'appréhender au mieux les problématiques et les contraintes inhérentes au travail de chacun. Cette phase, appelée diagnostic, est ensuite présentée à l'équipe de direction. Dans un 2^{ème} temps, l'ergonome réunit un collège de collègues représentatifs (agents des TP, SAID et chefs de service) pour travailler sur une maquette en 3 D. Le but de ces "groupes de travail" (3 au total) est d'installer la totalité des agents dans cet espace, en s'adaptant au mieux à toutes les contraintes que ce soit en terme de missions, d'espace ... Il s'agit en fait de réaliser le meilleur compromis. Selon l'ergonome, le seul compromis inacceptable est celui qui mettrait en danger la santé des agents. Ce compromis est ensuite présenté à la direction, accompagné d'un rapport explicitant les choix faits. C'est cette dernière qui prendra la décision finale. Il est évident que faire appel à un professionnel ne peut qu'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des agents. Alors pourquoi notre direction n'a pas fait appel à un ergonome pour l'installation du SIP d'Ussel ? Cela explique peut-être "L'inauguration" du service en catimini le 1er octobre... Justes quelques lignes a posteriori sur le site intranet de la DSF. Sans doute est-il trop tard pour Brive (là l'ergonome n'arrive plus à suivre les déplacements de cloison pluriannuels !), les agents en subiront les conséquences mais qu'importe tant que les stats sont bonnes. Pour Tulle, l'administration ne s'intéresse pour le moment qu'à l'emplacement de la caisse et au cheminement des convoyeurs de fonds. En ce qui concerne l'ergonomie, tous les espoirs sont encore permis ...

Création du service des retraites de l'Etat

Le SNADGI-CGT en parle depuis un certain temps et ça y est, Sarko l'a fait : le Service des retraites de l'Etat a été créé. Bien sûr, il est présenté comme un progrès pour les agents. Vous y croyez ? Nous en doutons. En effet, ce service sera doté de son propre budget et le traitement des pensions sera à terme externalisé du budget de l'Etat. Ainsi, les garanties de versement disparaîtront. Il est temps de se préoccuper de notre avenir de retraités d'autant que de nouvelles "discussions" doivent avoir lieu en 2010 sur l'âge légal de départ. Enfin, il est également question de limiter le versement des retraites aux cotisations perçues : en période de

suppression d'effectifs accélérée, on vous laisse le soin de faire vos calculs ! mais Sarko veille, il a créé le statut d'auto entrepreneur pour vous aider !

Stress au travail : rompre le silence !

Des souffrances occultées....

Malgré le constat effectué il y a quelques années par la DG elle-même sur le stress au travail et le manque de reconnaissance subi de façon massive par les agents et les cadres, malgré l'élaboration des "chartes de l'encadrement" dans chaque direction locale, rien n'a vraiment changé.

La fixation des objectifs des services se limite à une déclinaison des objectifs assignés au directeur par le délégué interrégional, sans que les chefs de service, ni même les directeurs, n'aient de marges de manoeuvres réelles. L'exercice lui-même des DPA est devenu purement formel. Chaque chef de service reçoit de son directeur un tableau récapitulatif balayant tous les indicateurs, avec des objectifs toujours plus élevés.

La notation, qui s'accompagne de la fixation d'objectifs individuels servant à l'évaluation

et à l'attribution modulée de la "Prime à la Performance" pour les IP et Idep non comptables, se traduit par le sentiment que les efforts consentis ne sont pas récompensés

d'une façon adéquate. Cela crée des frustrations et donne le sentiment que le supérieur hiérarchique ne dispose pas des moyens pour reconnaître les mérites des uns et des autres, ou, pire, que les critères d'évaluation sont plus subjectifs que réellement objectifs.

L'entretien annuel, qui devrait être l'occasion d'avoir un véritable échange avec son supérieur, permettant de mieux cerner les attentes respectives de chacun et d'orienter la suite du déroulement de sa carrière, est vécu comme un exercice obligé et purement formel. Il n'y a pas d'écoute véritable et les desiderata ou les états d'âme exprimés restent sans réponse.

Enfin, les conditions de travail sont marquées par une course sans fin à la réalisation des objectifs,

sans que les difficultés rencontrées – réformes de structures, missions nouvelles, effectifs insuffisants, investissements en formation professionnelle – soient prises en compte pour évaluer les résultats obtenus. De ce fait, les agents et les chefs de service subissent au quotidien un stress permanent.

... contre l'isolement, l'urgence du collectif !

L'évaluation individuelle, la mise en concurrence, sont dévastateurs dans un contexte de missions de service public. D'ailleurs, le mal être est d'autant plus mal vécu que l'on est investi dans son travail. Ce dont nous avons besoin, ce n'est ni d'un apprentissage à la gestion du stress, ni de relaxation, ni de médicaments psychotropes mais d'entraide, de coopération entre collègues et avec l'encadrement. Travailler, ce n'est pas seulement "produire", c'est aussi vivre ensemble.

Les suicides sur le lieu de travail qui se succèdent à France Télécom ont une valeur de protestation. Ils sont l'aboutissement du désespoir ressenti par des individus qui se sont trouvés piégés, entre le marteau et l'enclume, ou dévalorisés, mis au placard. Ils sont aussi le signe d'une destruction des solidarités, liée à un mode de gestion axé sur la rentabilité et l'individualisme plutôt que sur le métier et le collectif.

Nous sommes tous concernés par cette dérive et nous devons nous y opposer de façon collective.

FRANCE TELECOM AVOUE

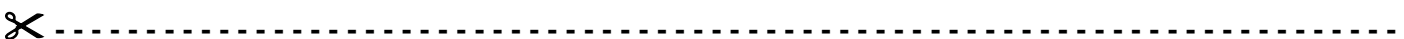


Assemblée générale du SNADGI-CGT

L'assemblée générale de notre section aura lieu le mardi 20 octobre, à partir de 8h30, salle municipale, à côté de l'église de Souillac à Tulle. Une autorisation globale d'absence est déposée auprès de la DSF. Tous les agents, qu'ils soient ou non syndiqués, peuvent donc y participer.

Nous y discuterons principalement de la fusion des syndicats CGT impôts et trésor. Bien évidemment, d'autres sujets pourront être abordés en fonction de l'actualité.

Un repas convivial sera organisé sur place. (paella, 15 € à réserver auprès d'un militant).



Bulletin d'adhésion



Nom : _____ Prénom : _____

Catégorie : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Tps partiel : _____

Résidence administrative : _____ Structure : _____

SNADGI-CGT – Centre des Impôts de Tulle - Cité Adm - Place Martial Brigouleix - 19011 TULLE CEDEX
SNT CGT – Trésorerie d'Ussel – Hôtel des Finances – 3 rue Albert Chavagnac – 1900 Ussel